Bilan d'activité

Exercice 2022

19

Assemblée générale annuelle

Sommaire

La pêche en Corrèze **P. 3 à 5**
Nos AAPPMA **P. 6**
Le fonctionnement fédéral **P. 7**
Les services **P. 8**
Les cartes de pêche **P. 9 à 14**
Rapport du trésorier **P. 16 à 17**
Vie associative **P. 18**
Représentativité politique **P. 19**
Commission de bassins **P. 20**
Connaissance et études **P. 21**
Empoissonements **P. 23**
Garderie **P. 24 et 25**
Juridique contentieux **P. 26**
Régulation du cormoran **P. 27**
Communication **P. 28**
Animation **P. 29 et 30**
Loisir pêche **P. 31**
ARP-NA **P. 32**
Mot du Président **P. 34 et 35**

La pêche en Corrèze

La pêche associative de loisir sur le département de la Corrèze est la

1ère activité sports-loisirs de la Corrèze

en nombre de pratiquants-adhérents*

* c'est à dire ayant adhéré à une association pour la pratique de son sport / loisir

9965 Pêche en 2022

8805 Football en 2022

8500 Chasse en 2022

4106 Rugby en 2022

2611 Équitation en 2021

2197 Tennis en 2022

2065 Judo en 2015

1727 Basketball en 2019

1542 Athlétisme en 2019

1179 Pétanque en 2019

1130 Handball en 2014-15

1100 Cyclotourisme en 2015

969 Golf en 2016

1001 Randonnée en 2014-15

864 Gymnastique en 2014-15

864 Tennis de table en 2014-5

857 Natation en 2014-15

700 Ski en 2014

639 Badminton en 2014-15

606 Tir en 2011-12

468 Montagne et escalade en 2013

401 Canoë-kayak en 2013

378 Plongée en 2015

367 Volley-ball en 2014-15

361 Sport adapté en 2014-15

333 Sports de glace en 2014-15

322 Ski nautique en 2014

232 Boules lyonnaises en 2014-15

230 Escrime en 2014-15

228 Cyclisme en 2013

221 Échecs en 2014-15

219 Tir à l'arc en 2014-15

194 Clubs alpins en 2015

176 Handisport en 2014-15

135 Pelote basque en 2015

117 Course d'orientation en 2015

116 Boxe française en 2015

108 Vol libre en 2014

106 Aviron en 2015

100 ULM en 2014-15

94 Aéronautique en 2014

64 Hockey sur glace en 2014-15

62 Spéléologie en 2015

52 Jeu de balle au tambourin en 2014-15

35 Pêche au coup en 2014-15

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Source des données :

- Pêche : FDAAPPMA 19
- Chasse : www.chasse-correze.fr
- Autres : http://sports.correze.fr

Données non renseignées pour les sports/loisirs suivants : aéromodélisme, football américain, motocyclisme, triathlon et voile à voile.

Les données UNSS, UFOLEP et USEP n'ont pas été prises en compte puisque regroupant plusieurs sports et loisirs dans chacune de ces associations

Légende :

2158 Tennis en 2019

- Nombre de licenciés-adhérents
- Sport / loisir
- Année de la donnée

Réalisation : FDAAPPMA 19 - Service technique
Date : 13/02/2023

La pêche en Corrèze

Adhérent résidant en 19 = 839 € / an
dont 537 € / an en Corrèze
et 302 € / an en dehors de la Corrèze

Non adhérent résidant en 19 = 797 €/an
dont 510 € / an en Corrèze
et 287 € / an en dehors de la Corrèze

Adhérent et non résidant en 19 = 1065 € / an
dont 681 € / an en Corrèze
et 384 € / an en dehors de la Corrèze

Non adhérent et non résidant en 19 = 1226 € / an
dont 784 € / an en Corrèze
et 442 € / an en dehors de la Corrèze

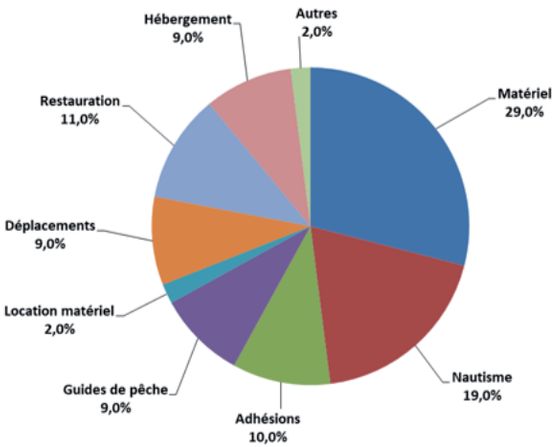

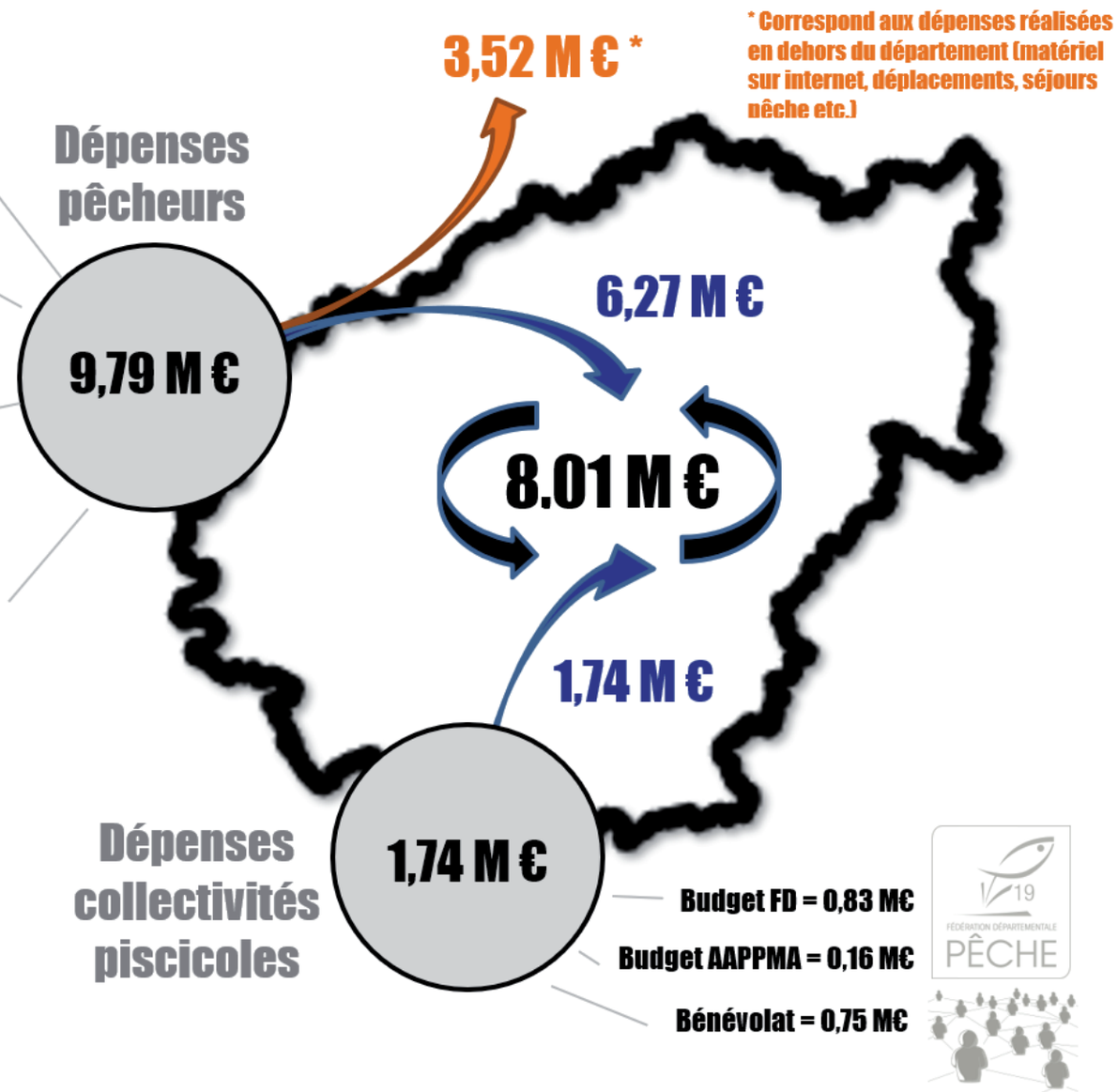

* Correspond aux dépenses réalisées en dehors du département (matériel sur internet, déplacements, séjours pêche etc.)

La pêche en Corrèze

9 965 pêcheurs
dont 76 Pêcheurs Amateurs
aux Engins et aux Filets

- 3%
de nos cartes de pêche annuelles !

2 736
jeunes de moins de 18 ans

- 11%
de cartes jeunes !

3 528
cartes touristiques
journalières et hebdomadaires

- 16%
des cartes temporaires

Nos AAPPMA

30 AAPPMA

+ de 450 Bénévoles actifs

1 ADAPAEF

Rôles et missions

Gérer les baux de pêche

Alerter en cas de pollution

Lutter contre le braconnage

Participer à la gestion piscicole

Participer à la protection du milieu aquatique

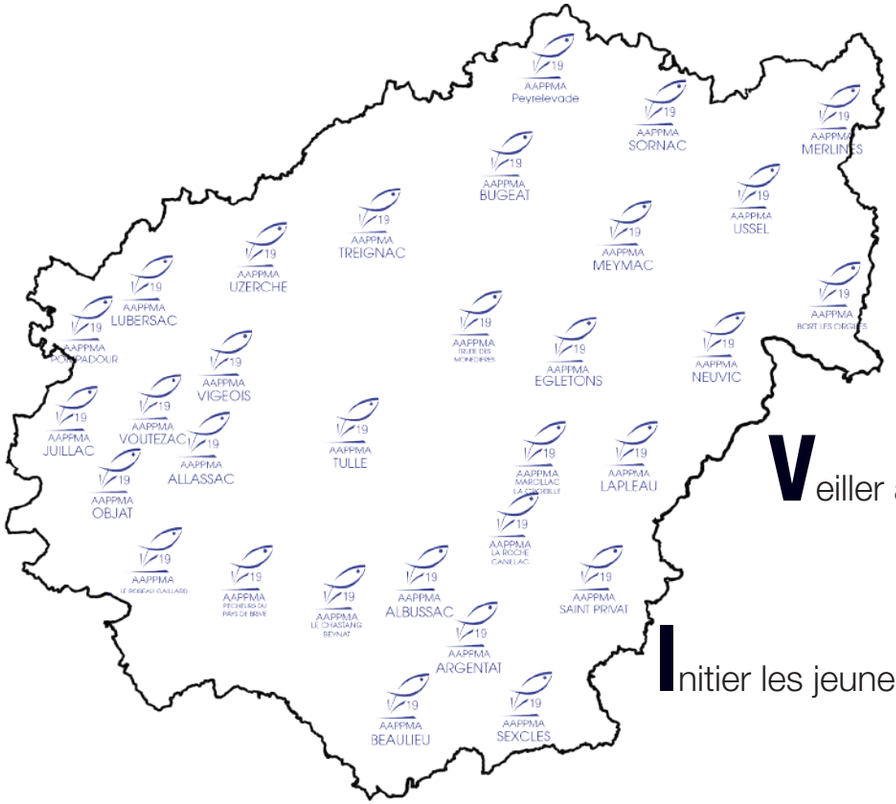

Informer les pêcheurs

Vendre les cartes de pêche

Veiller à la qualité des cours d'eau

Initier les jeunes à la pratique de la pêche

Participer au développement du loisir pêche

Fonctionnement fédéral

1 réseau de bénévoles

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 19

1 équipe de professionnels

Commission communication / salon/Pêche19 représentée par F. Guillin / M. Faure et T. Boyé

Commission Fédérale de bassins représentée par Marc Lescure / M. Friaisse

Cellule migrateurs représentée par F.Guillin / P.Chabrillanges

Commission lacs représentée par R.Charbonel / S.Giroux

Commission Développement du Loisir Pêche représentée par M.Faure

Commission finances représentée par M.Faure

Cellule garderie représentée par J.Chaumeil / S.Giroux et D.Brouste

Commission Ateliers Pêche Nature représentée par B.Chouzenoux / M.Fontanel

Commission pêches spécialisées / clubs représentée par M.Friaisse

Cellule juridique représentée par Jean Marie Foissin et Daniel Noual / T.Boyé

Commission Salmonidés représentée par M.Lescure / M.Bouvard et S.Versane Janodet

Cellule cormoran représentée par JM.Foissin / D.Brouste

Commission technique (ARP) représentée par P.Chabrillanges, G. Altieri et G.Quantin / P. Chabrillanges, S.Giroux, JM. Gedet, G.Quantin

Les services

Pôle administratif (secrétariat et comptabilité)

Pôle technique (travaux de restauration de rivière, connaissances et études des milieux,...)

7 salariés

Pôle développement (communication, animation, développement du loisir pêche,...)

Pôle garderie (police de la pêche, participation aux pêches électriques, empoissonnements, vidanges,...)

Cartes de pêche 2022 par rapport à 2021

13 493 Cartes vendues soit une baisse de **4,72%**

- 6 678 Cartes majeures + interfédérales
- 499 Cartes femmes
- 1 076 Cartes mineures
- 1 660 Cartes -12 ans
- 2 612 Cartes journalières
- 916 Cartes hebdomadaires

- Cartes statutaires
- Cartes non statutaires

Produits	2021	Evolution
Carte majeures + interfédérales	6 722	-0,65%
Carte femme	572	-12,8%
Carte mineure	1189	-9,5%
Carte - 12 ans	1873	-11,4%
Carte journalière	2 780	-6%
Carte hebdomadaire	955	-4,1%

Cartes internet

100% des cartes sont vendues par internet (Dépositaires, AAPPMA et internautes)

76 dépositaires internet

23 AAPPMA dépositaires internet

Les chiffres nationaux

1 545 472 cartes de pêche vendues

- 1,9% par rapport à 2021

Cartes de pêche 2022 par rapport à 2019

13 493 Cartes vendues soit une baisse de **2.1 %**

- 6 678 Cartes majeures + interfédérales
- 499 Cartes femmes
- 1 076 Cartes mineures
- 1 660 Cartes -12 ans
- 2 612 Cartes journalières
- 916 Cartes hebdomadaires

- Cartes statutaires
- Cartes non statutaires

Produits	2019	Evolution
Carte majeures + interfédérales	6798	-1,8%
Carte femme	517	-3,5%
Carte mineure	990	+8,7%
Carte - 12 ans	1798	-7,7%
Carte journalière	2650	-1,4%
Carte hebdomadaire	939	-2,5%

EFFET COVID

Évolution des cartes de pêche par produit sur de 2019 à 2022

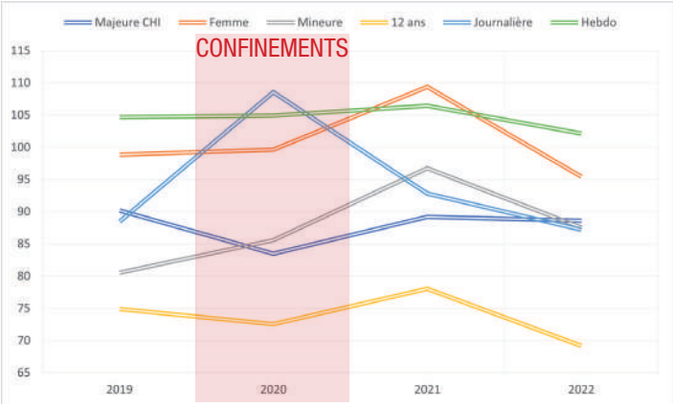

Les chiffres nationaux

1 571 294 cartes de pêche vendues

+ 1.1% par rapport à 2019

Cartes de pêche 2016 à 2022

Évolution des cartes de pêche par produit sur les 7 dernières années

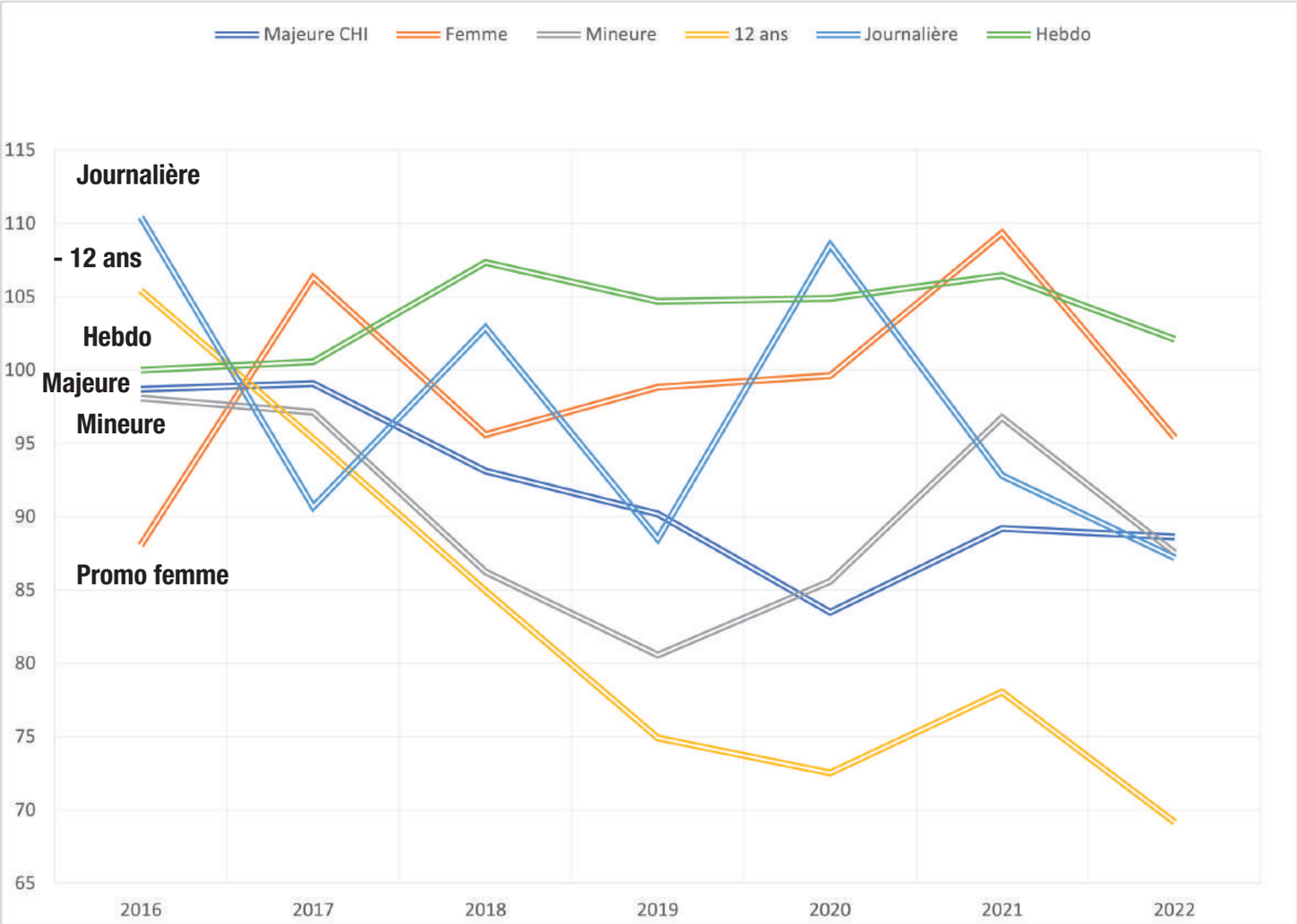

Tendances :

- Légère baisse continue des cartes majeures
- Forte baisse des cartes promo femme en 2022
- Forte baisse continue des - de 12 ans
- Forte baisse des mineures en 2022
- Cartes journalières en dents de scie
- Carte hebdo en légère baisse

Cartes de pêche 2022

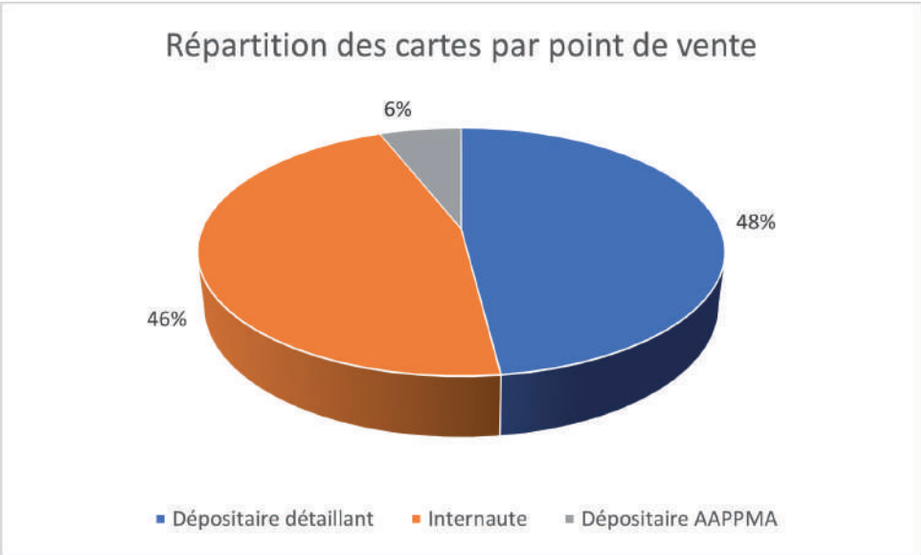

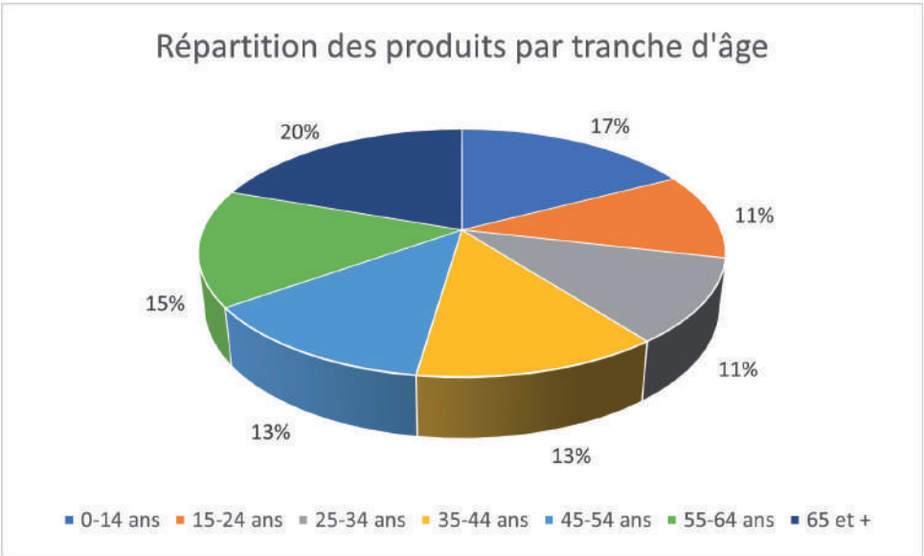

Type de Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65+ ans	Total
Carte personne majeure CHI	0	267	446	573	678	909	1145	4018
Carte offre automne	0	8	18	17	12	23	11	89
Carte personne majeure	0	150	211	299	396	536	903	2495
Carte Femme	0	47	90	98	82	86	96	499
Carte personne mineure	570	506	0	0	0	0	0	1076
Carte -de 12ans	1660	0	0	0	0	0	0	1660
Carte hebdo	13	104	172	205	156	142	124	916
Carte journalière	91	430	527	513	390	340	321	2612
Carte ADAPAEF	0	0	8	8	11	13	36	76

Cartes de pêche 2022

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	2001 *16.13%*	1394 *11.24%*	1336 *10.77%*	1587 *12.79%*	1616 *13.03%*	1944 *15.67%*	2526 *20.36%*	0 *00.00%*	**12404** *92.28%*
Femme	333 *32.11%*	118 *11.38%*	136 *13.11%*	126 *12.15%*	109 *10.51%*	105 *10.13%*	110 *10.61%*	0 *00.00%*	**1037** *07.72%*
	2334 *17.36%*	**1512** *11.25%*	**1472** *10.95%*	**1713** *12.74%*	**1725** *12.83%*	**2049** *15.24%*	**2636** *19.61%*	**0** *00.00%*	**13441**

Répartition Hommes / Femmes

Répartition par tranches d'âge

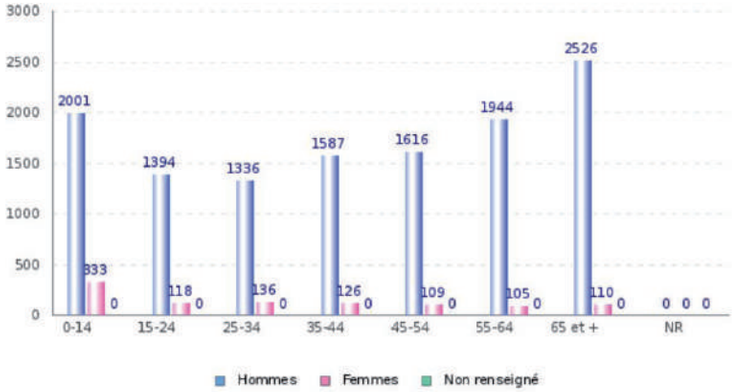

Cartes de pêche

Répartition des dépositaires de cartes par internet

100% internet depuis décembre 2018

- FD 19 dépositaire internet
- Dépositaire internet
- AAPPMA dépositaire internet

Rapport du trésorier

En préambule, je précise que les comptes ont été établis par le service comptabilité de la Fédération, puis finalisés par notre cabinet comptable GESTELIA Limousin à Tulle.
Ces comptes ont été vérifiés le mardi 28 février, au siège de la Fédération, par les vérificateurs aux comptes messieurs Bernard Barisien et Antoine Pinto.
Enfin, ces comptes ont été validés par notre commissaire aux comptes, madame Marie-Pierre Naves-Lauby du cabinet LVDS à Tulle.
Vous avez tous reçu les documents comptables, bilan et compte de résultat.

Compte de résultat par grandes masses arrondies à l'euro :

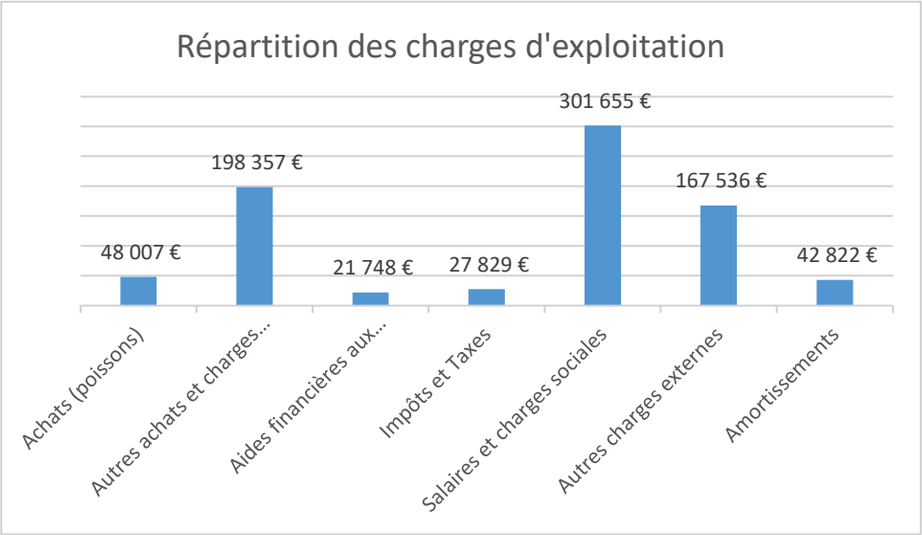

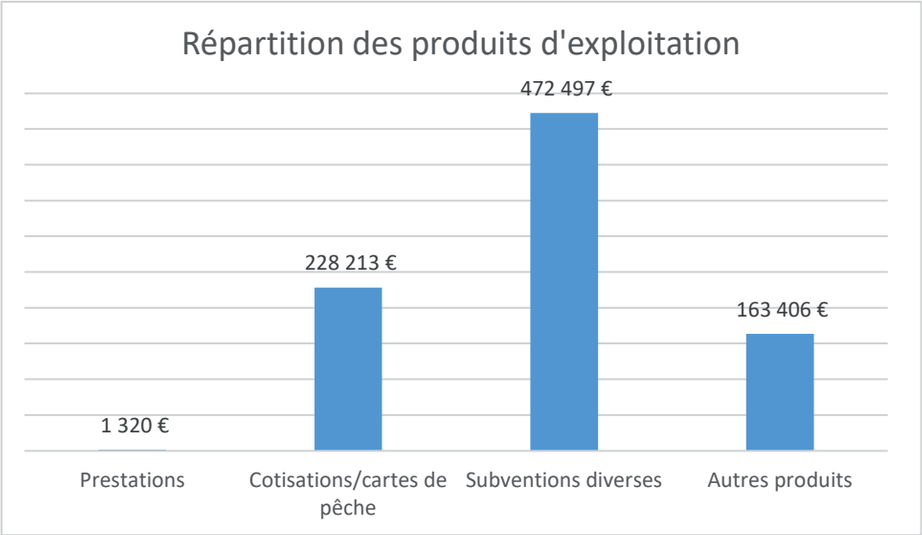

Compte de résultat			
Charges d'exploitation	807 954 €	Produits d'exploitation	865 437 €
Charges financières	1 172 €	Produits financiers	2 362 €
Charges exceptionnelles	37 996 €	Produits exceptionnels	10 876 €
Total des charges	**847 123 €**	Total produits	**878 674 €**
Bénéfices de l'exercice	**31 552 €**		

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Achats	55 000 €	Cessions prestations diverses	1 320 €
Autres achats	200 000 €	Subventions d'exploitation	455 680 €
Impôt et taxes	10 000 €		
Charges de personnel	300 000 €		
Autres charges de gestion	267 000 €	Autres produits de gestion	406 700 €
Charges financières	1 700 €	Produits financiers	4 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	Produits exceptionnels	11 000 €
Dotations aux amortisse-ments	44 000 €		
Total dépenses	878 700 €	Total recettes	878 700 €

Vie associative

Élus lors des élections fédérales de 2022 jusqu'en 2027, actuellement, 15 bénévoles siègent au conseil d'administration de la Fédération de Pêche de la Corrèze. Huit administrateurs composent le bureau, organe en charge de l'engagement de la Fédération, notamment lors des prises de position juridiques.
Le conseil d'administration (C.A.) et le bureau se réunissent plusieurs fois par an :

5 réunions de Conseil d'Administration

1 réunion de Bureau

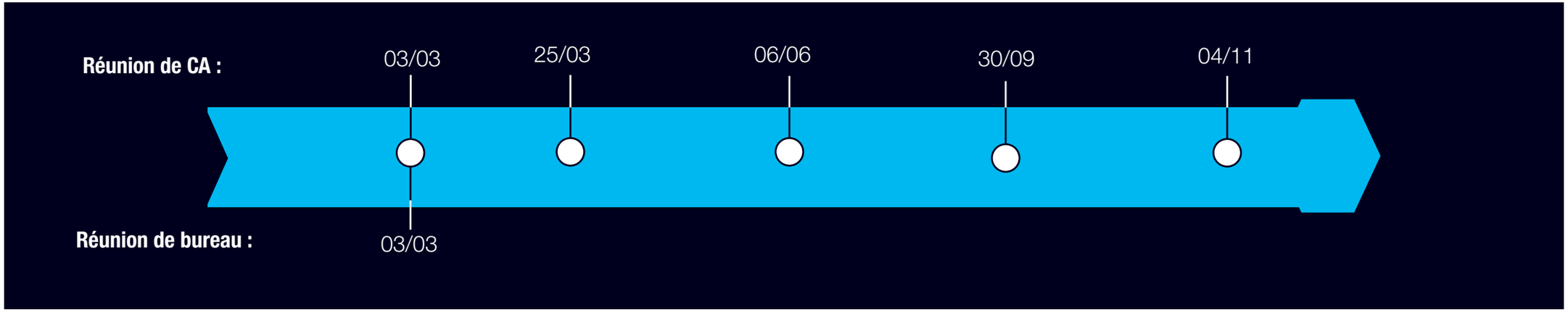

15 bénévoles élus
+ le président de l'ADAPAEF

35 bénévoles intervenants dans les commissions

+de 100 réunions des différents services

Représentativité politique

ÉTAT

MISEN (Mission InterServices de l'Eau élargie)
CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
CDPENAF (Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)
COGEPOMI (Comité de Gestion des Poissons Migrateurs)
COMITE DE SUIVI DE LA RESSOURCE EN EAU
COMITES DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000
COMISSION TECHNIQUE PECHE
COMITE CORMORANS
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
COMMISSION DES SITES CLASSES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

CONTRATS TERRITORIAUX (Sources en action sur le bassin versant de la Vienne et Chavanon en action sur le bassin Chavanon)
STRUCTURES A COMPETENCES GEMAPI
(Comités de pilotage des cellules opérationnelles rivière)
ARB-NA (Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle Aquitaine)

COLLECTIVITÉS PISCICOLES

FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France)
ARP-NA (Association Régionale des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique Nouvelle Aquitaine)
UFBAG (Union des Fédérations de pêche du Bassin Adour-Garonne)

CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL
Participation aux assemblées générales des fédérations voisines et des AAPPMA de la Corrèze
MIGADO (Association MIgrateurs GAronne DOrdogne)

CONSEIL DEPARTEMENTAL

CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires)
PLAN MARKETING PÊCHE (L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques, CCI Corrèze, EDF)
CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE
RESERVE DE BIODIVERSITE (Argentat)
COMITE DU PLAN DEPARTEMENTAL DE LA GESTION EN EAU DE LA CORREZE

GESTION COORDONNÉE DE L'EAU

COMITE DE BASSIN DE L'AGENCE DE L'EAU (Via le représentant de l'UFBAG)
SAGE DORDOGNE AMONT (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Dordogne Amont)
SAGE VEZERE CORREZE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Vézère Corrèze)
SAGE VIENNE
EPIDOR (Établissement public territorial du bassin versant de la Dordogne)

AUTRES STRUCTURES

GDS (Groupement corrézien de Défense Sanitaire)
MEP 19 (Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze)
FEDERATION DES CHASSEURS DE LA CORREZE
SYNDICAT DES ETANGS CORREZIENS

Commissions de bassins

Périmètres, coordonnateurs et budgets des bassins

2023

Pêcheurs amateurs aux engins et aux filets

M. Mathieu Friaisse
Coordonnateur fédéral
mfriaisse@gmail.com
06.31.52.48.87.

M. Gaylord MANIERE
Chargé de missions
g.maniere@peche19.fr
06.72.01.92.13

M. Stéphane PETITJEAN
Chargé de missions
s.petitjean@peche19.fr
06.71.78.50.05

Connaissance études

2 études de suivis piscicoles (renaturation de la Corrèze N+3, suivi des têtes de bassin mené par HCC)

Etude réserve de biodiversité

Réseau départemental de suivi piscicole et thermique

Partitipation à l'étude de suivi de l'impact écologique des éclusées sur la Vézère

Partitipation au projet de suivi de l'impact écologique des étangs sur HCC

Partitipation à des opérations de nos partenaires: MEP19 (7), MIGADO (10) et ECOGEA (9)

Campagne de mesure sur l'étang du Griffolet

61 pêches électriques réalisées

29 613 poissons capturés

5 374 écrevisses capturées

40 personnes partenaires

129 bénévoles

1 espèces d'écrevisses

22 espèces de poissons

Empoissonnements lacs 2022

70 kg de sandres

2 680 kg de brochets

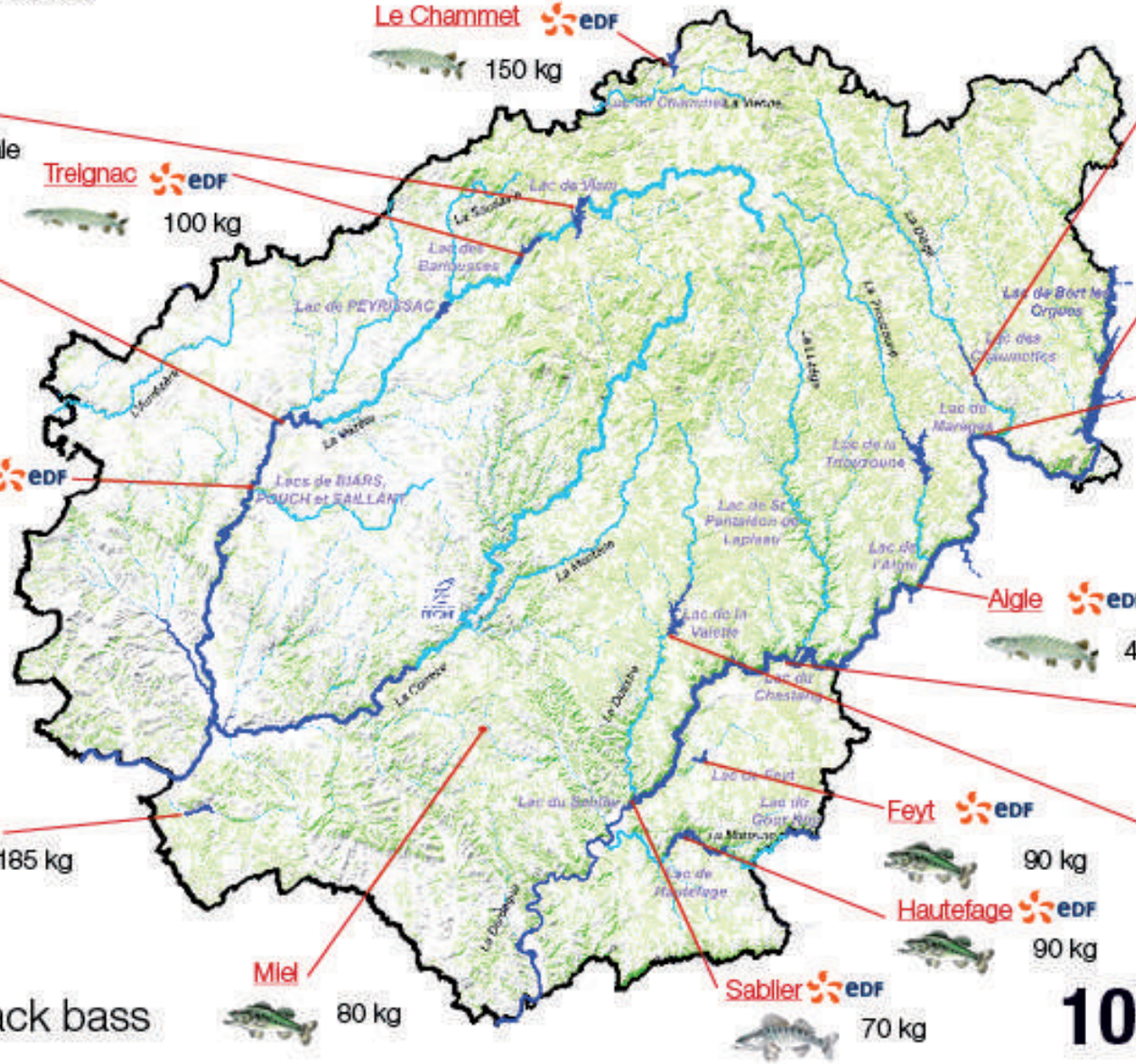

Le Chammet EDF
150 kg

Vilam
Gestion patrimoniale

Treignac EDF
100 kg

Le Gour Noir
105 kg

Biard, Pouch et Saillant EDF
100 kg

Les Chaumettes EDF
150 kg

Bort les Orgues EDF
800 kg

Marèges
145 kg

Aigle EDF
450 kg

Chastang EDF
450 kg

Feyt EDF
90 kg

Marcillac EDF
150 kg

Hautefage EDF
90 kg

Sablier EDF
70 kg

Le Causse
185 kg

Miel
80 kg

260 kg de black bass

105 kg de gardon

Garderie 2022

1 Agents de développement

2 Chargés de missions assermentés

21 AAPPMA disposent d'au moins un garde bénévole

38 Gardes bénévoles

2 314 pêcheurs contrôlés

568 sorties de contrôle

4 pêcheurs contrôlés en moyenne par sortie

Garderie fédérale 2022

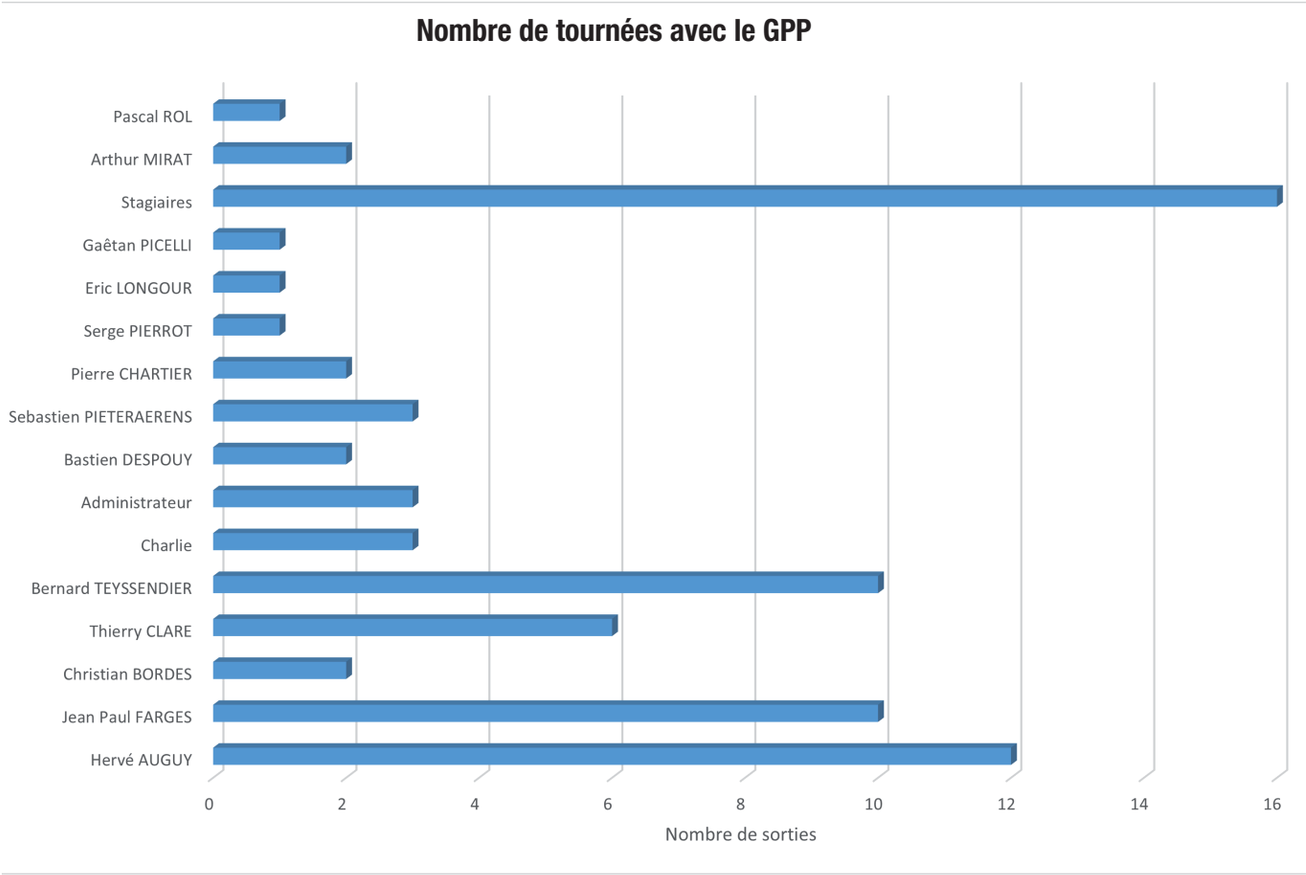

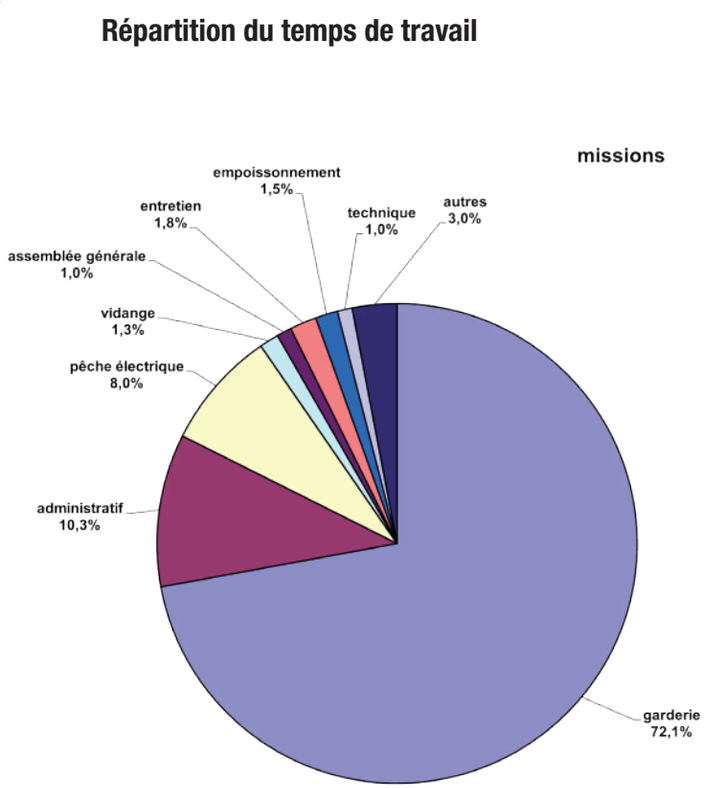

Juridique - contentieux 2022

15 procès verbaux

2 pour taille non réglementaire
2 pour défaut de carte de pêche
4 pour procédé ou mode de pêche prohibé
2 pour pêche en dehors des heures légales
3 pour pêche dans une réserve temporaire
1 pour abandon de cannes (+ non présentation de carte + pêche en dehors des heures légales)
1 pour pêche pendant les temps d'interdiction

15 procès verbaux dressés par nos agents de développement, gardes AAPPMA et garde pêche fédéral

1 952 Euros d'amendes

1 420 Euros ont été réglés

2 dossiers contentieux clos :

La Montane à Eyrein (pollution 2015) : **47 138,20 €**
La Sarsonne à Ussel (pollution 2014) : **11 600 €**

4 dossiers contentieux en cours :

La Montane à Eyrein (2018)
La Corrèze à Tulle
Ruisseau de l'empereur à Ussel

Régulation du grand cormoran

En 2022 :

30 oiseaux abattus avant l'interdiction des tirs

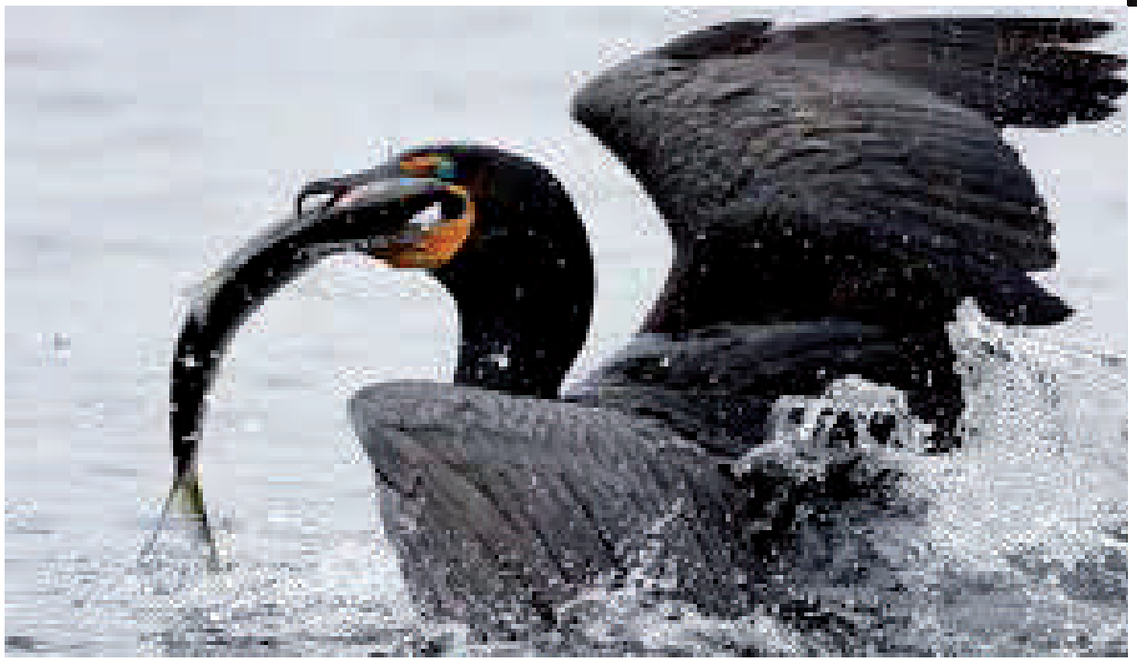

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊT des tirs du grand cormoran

Communication 2022

52 000 visites sur le site internet en 2022

34 000 utilisateurs

93 visites par jour en moyenne

2min**25** en moyenne par visite

9 000 personnes suivent notre page Facebook

50 publications

3 reportages JT

9 articles de presse

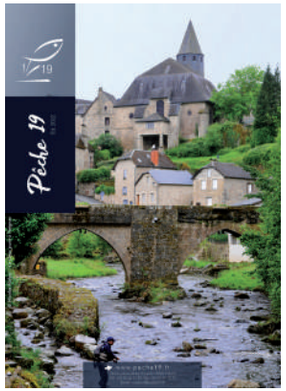

15 000 exemplaires

Animations 2022

10 animations pêche et milieu aquatique pour la ville de Tulle (Campus junior)

4 animations pêche dans les centres de loisirs

8 sorties pêche des écrevisses au Village Vacances de Ste Féréole

3 stages de pêche ado

2 animations pêche et milieu aquatique à l'école de ST Chamant

4 animations pêche dans la réserve départementale de biodiversité

Animations 2022

1 stand au championnat du monde de kayak à Treignac

1 journée BPJEPS avec l'école de Chamberet

475 personnes sensibilisées

85 scolaires

72 vacanciers

28 extra-scolaires

290 grand public

Loisir pêche

20 parcours labellisés ou en cours de labellisation

- Argentat
- Bugeat
- Chamberet
- Garavet
- La Garenne
- La Valette
- Le Causse
- Le Deiro
- Miel
- Neuvic
- Pontcharal
- Sèchemailles
- Soudaines
- Treignac
- Tulle
- Uzerche
- Viam
- Tarnac
- Merlines
- Chammet

2 stations pêche

- Chamberet
- Treignac

44 hébergements pêche

2 travaux de mises à l'eau

- Chammet
- Hautefage

1 dossier d'aménagements touristiques (tables, lampadaires solaires, abris)

ARP-NA

12 Fédérations départementales

413 AAPPMA

200 000 pêcheurs

15% de l'effectif national

1/8 du territoire national

134 millions d'Euros de poids économique

+ de 5000 bénévoles

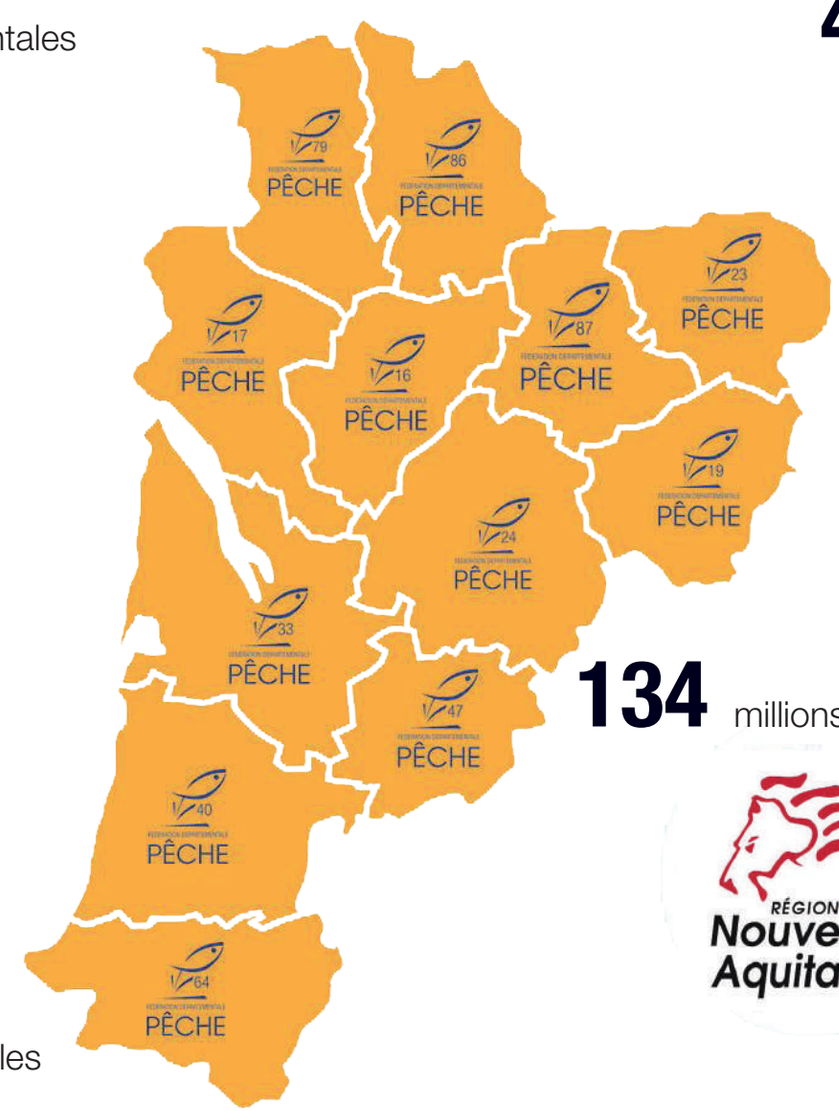

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

L'ARP-NA coordonne certains projets, apporte un soutien juridique, labellise les parcours,...

www.peche-nouvelle-aquitaine.org

Le mot du Président

Rapport moral de M. Patrick CHABRILLANGES,
Président de la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Chers collègues et collaborateurs, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence à notre rendez-vous annuel.

2022, année de transition électorale, a été intense pour assurer la continuité, finaliser et assumer plusieurs actions qui avaient été engagées lors de la mandature précédente. J'assure la continuité entre les deux équipes de bénévoles ayant travaillé sur deux mandatures différentes et je tenais à vous en remercier.

Votre fédération vous représente directement auprès des services de l'État et des collectivités et dans toutes les grandes structures partenaires (Conseil Départemental de la Corrèze, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine etc.). Au cours de la mandature précédente, nous avons souhaité renforcer la collaboration avec les nouvelles communautés de communes et nos fédérations voisines. Nous souhaitons à l'avenir que ces liens, tissés depuis 2016, se pérennisent. Nous n'en oublions pas pour autant nos partenaires historiques, avec lesquels nous entretenons des relations constructives au service du développement du loisir pêche et de la protection des milieux aquatiques. Les outils performants de la Fédération et des AAPPMA nous légitiment auprès de tous nos partenaires : gestion par bassins, Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG) et le Plan Départemental de Développement du Loisir Pêche (PDDLP).

Vous avez observé dans ce bilan d'activités ces nombreux exemples concrets, fruits du travail mené en amont par les bénévoles.
Le bilan de notre assemblée générale reflète, je le pense, un travail énorme de la part de votre fédération, travail souvent méconnu de nos pêcheurs. Ces actions se font au service des 14 000 membres prenant une carte de pêche en Corrèze chaque année, ce qui fait de nous la première activité sports-loisirs du département en nombre de pratiquants-adhérents.

La pêche se positionne donc, au même titre que le football, loin devant des activités plus visibles et reconnues telles que la chasse, le rugby, le cyclisme ou encore le canoë-kayak. La Corrèze est aujourd'hui un terrain idéal pour nos pêcheurs : des milieux diversifiés et un accès facile à nos parcours sont indispensables pour pérenniser ce loisir, véritable atout de notre département. Ce loisir a une importance sociale mais aussi économique : je rappellerais deux chiffres : 8 millions d'euros et cent emplois directs.

Le mot du Président

L'actualité de 2022, c'est aussi la gestion du grand cormoran. Vous le savez, l'Etat a suspendu les autorisations de tirs de régulation pour trois ans et notre Fédération Nationale a marqué un désaccord total avec le Ministère. Nous la soutenons pleinement dans cette position pour obtenir un retour à une situation qui nous paraissait équilibrée jusqu'alors puisque l'on régulait une espèce qui avait une dynamique positive. En attendant, de très nombreux retours de terrain nous inquiètent quant à la pression qui pèse sur nos cours d'eau et plans d'eau.

Nous sommes souvent considérés comme des usagers de la Nature. A tort. Quels autres usagers observent, suivent, restaurent, surveillent protègent autant que nous ? Vous êtes, chers bénévoles, avec nos membres, les véritables sentinelles de nos milieux. Sans notre réseau, qui s'inquiéterait de l'état de nos milieux ? Nous sommes les premiers producteurs de données écologiques en cours d'eau : le réseau piscicole et thermique est un bel exemple de ce que nous avons mis en place ensemble depuis 2016. Nous alertons et nous partageons au maximum l'information. Par notre histoire plus que centenaire et notre légitimité technique et politique, nous centralisons désormais l'ensemble des informations et données de tous les producteurs. Le Webpdpg en est la continuité.

Nous souhaitons donc continuer de travailler avec vous tous, en partenariat avec les acteurs du territoire, historiques et futurs, pour que la pêche soit reconnue définitivement comme une identité forte du département de la Corrèze.

Je tiens aussi à remercier l'équipe salariée de la Fédération qui m'a accompagnée tout au long de cette année pour son investissement et son professionnalisme.
Je tiens enfin à vous remercier particulièrement, vous bénévoles, de la Fédération et des AAPPMA. Votre implication est indispensable au bon fonctionnement de notre réseau associatif mais aussi et surtout à sa pérennité. Merci à vous toutes et tous.

Plus que jamais, la pêche, premier loisir du département !

Patrick CHABRILLANGES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
19

www.peche19.fr

Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
33 bis, place Abbé Tournet 19000 TULLE - 05.55.26.11.55 - contact@peche19.fr